



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 19 mai 2022

Convocation du : 13 mai 2022

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 27

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le dix neuf à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Huguès QUESTE, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Dominique BAILLEUL, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Philippe CATTOIRE, Pierre VANNESTE, Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Thomas BLACTOT, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Caroline BAURANCE, Michel PLOUY, Catherine HALOS, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Laurent DERONNE, Martine COBBAERT, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Lahcem AIT EL HAJ, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON, Philémon BRUNET, ont délégué respectivement pour les représenter Jean-Louis MERTEN, Jean-Michel MONPAYS, Catherine DE PARIS, Céline LEROUX, Huguès QUESTE, Martine DUBREU, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETARE DE SEANCE : Thomas BLACTOT

DE22.098

MOTION

MOTION POUR L'AVENIR DE LA BASE DES PRES DU HEM ENTRE PROJET METROPOLITAIN ET FONCTION DU BASSIN DE VIE

Autorisation - Approbation

CS&D

Le parc des Prés du Hem étend ses 120 hectares au cœur de notre ville. Créé autour d'un lac artificiel de 44 hectares, destiné à être une réserve d'eau creusée et endiguée, par la Communauté Urbaine de Lille, il a été inauguré en 1981 par le Maire, Vice-Président, Gérard HAESEBROECK.

Autour du lac, une base nautique, une réserve ornithologique de 11 hectares, deux fermes transformées en structures d'accueil, des plaines de jeux et animations dont une École de Voile réputée au niveau national, une plage offrant la baignade et un port fluvial doté d'une capitainerie sont venus étoffer l'équipement.

Gérée pendant quelques années par la Ville d'Armentières, la Base a intégré la gestion et l'animation d'un syndicat intercommunal «Espace Naturel Métropolitain composé de 40 communes» créé par Pierre MAUROY avant d'intégrer l'Espace Naturel Métropolitain de la Métropole Européenne de Lille (MEL) lors de la prise de compétence « Espace Naturel ».

Ainsi, la MEL a la responsabilité de gérer, d'animer et d'entretenir tous les éléments qui font du parc l'un des joyaux de l'Espace Naturel Métropolitain, écrin d'eau et de verdure, entouré d'un bras de la Lys et de la rivière elle même ; son positionnement, sa richesse en diversité écologique et son potentiel de loisirs et d'animation en font un équipement exceptionnel à haute valeur touristique et d'image pour la Métropole, notre Ville et l'Armentierois, notre bassin de vie.

Stratégiquement, la MEL a décidé de renforcer son attractivité et son rayonnement. Des travaux de création d'une nouvelle entrée tournée vers l'Autoroute A25 côté « Nieppe », d'une passerelle porteuse des guichets, d'une boutique et d'une structure d'accueil destinés à valoriser cette partie Sud du Parc ont été entrepris et devraient s'achever en 2022. Les travaux sont destinés à développer la fréquentation déjà estimée à 200.000 visiteurs par an et la MEL y envisage bien d'autres valorisations.

Cependant, d'une part le lac, qui fait le bonheur des sports d'eau (voile, baignade, paddle, pédalos...) est concerné par une prolifération d'une algue invasive ! D'autre part, le port et le bras ceinturant le lac connaissent un envasement qui compromet la navigation aux abords de la Base et la présence même des installations !

La MEL étudie les solutions techniques qui permettraient de traiter l'une et l'autre des problématiques susmentionnées.

La Ville d'Armentières partage l'ambition de la MEL quant au devenir de ce site remarquable d'autant que le projet privé d'Euraloisirs envisagé en amont de la Base des Prés du Hem ferait de l'ensemble un site unique au Nord de Paris centré sur le sport, les loisirs et la santé.

Aujourd'hui, quelques solutions ont été étudiées par la MEL notamment le curage du lac qui consisterait en le nettoyage des fonds, mais réduirait sa surface sans être garanti contre la reproduction du phénomène prolifératif de l'algue. Évidemment ces interventions entraîneraient un coût de plusieurs millions d'euros, doublé si les déchets de curage devaient être transportés en décharge.

Devant les contraintes, la MEL a envisagé d'autres solutions allant jusqu'à la reforestation du lac »perché« à un horizon certes lointain mais qui compromettrait définitivement la pratique de la voile sans maîtriser forcément toutes les nuisances de cette évolution (qui provoquerait certainement des modifications de fonctionnement et de vocation du parc, voire de l'écosystème).

Aussi, nous pensons que, dans un contexte de rareté, la présence d'une réserve d'eau et de ses qualités d'attractivité mérite d'être préservées, comme la baignade qui constitue une force touristique et environnementale irremplaçable de la Métropole.

Aussi, cette motion vise à mobiliser la MEL sur le haut intérêt à étudier toute solution même biologique qui répondrait à ces objectifs dans une logique de valorisation du parc et de ses écosystèmes touristique et environnemental . Nous pensons qu'un tel héritage mérite de déployer des solutions innovantes et économiquement assumées !

Par ailleurs, le renforcement de l'entrée sud de la Base des Prés du Hem n'a pas signifié la fermeture de l'entrée côté Ville : « l'Attargette ». L'accès aux salles et aux activités d'animation et de restauration sera préservé nécessairement et maintenu notamment pour l'accueil des séminaires et l'accès à la baignade et au port fluvial. La limitation de l'accès entrée / sortie par l'Attargette (qui mérite d'être sécurisée, notamment concomitamment à la réalisation du nouveau pont de l'Attargette lui même, programmée par la MEL) a choqué les quartiers limitrophes concernés.

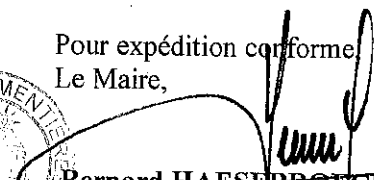
Aussi, nous demandons que cette accessibilité « mode doux » soit préservée en tant qu'usages et fonctions de proximité. La Base des Prés du Hem, à la création et l'avènement de laquelle les Armentièresois et Armentières ont largement contribué, a aussi une fonction d'attractivité de proximité. Sans réclamer un sort différencié des Métropolitains, un mode de gestion numérique par badge pourrait répondre à cette demande.

Enfin, de nombreux parcs belges ou français fonctionnent en rendant compatibles un accès gratuit et des activités ludiques ou sportives payantes dès lors qu'elles nécessitent une présence humaine d'animation ou de sécurité (Puyenbroeck par exemple).

Aussi, sans nuire à la préservation du potentiel écologique du site et dans une logique d'attractivité et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal d'Armentières décide de solliciter de la MEL l'étude d'une évolution des modes de gestion conciliant excellence et proximité.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme
Le Maire,

Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille

